

Syndicat des copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Réunion du conseil d'administration

Le mardi 4 avril 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

La réunion aura lieu en mode virtuel (Zoom)

Invités:

- Membres du C.A. : M. André Clément Mme Catherine Dallaire, M. Denis Dessureault Mme Violette Jacques et M. Calin Lumperdean, Mme Violette Jacques, M. André Clément.
- Gestionnaire: M. Nicholas Girard et Mme Cindy Dewalle

1 - Ouverture de la réunion

2 - Adoption de l'ordre du jour et détermination de la date/heure de la prochaine réunion

3 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023

4 - AGA - révision du budget prévisionnel

5 - AGA - Révision des documents d'invitation à l'AGA

6 - Questions diverses

7 - Levée de la séance

Syndicat Des Copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Conseil d'administration

Notre vision « Créer un milieu de vie agréable, propre et de bon goût »

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion tenue le 4 avril 2023, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Sont présents :

du conseil d'administration (C.A.) : Calin Lumperdean, Violette Jacques, Catherine Dallaire et Denis Dessureault.

de Gestion Allumettières : Nicholas Girard et Cindy Dewalle.

Sont Absent:

Du conseil d'administration (C.A.) : M. André Clément, à remis sa démission.

La réunion est présidée par M. Nicholas Girard

Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1. Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 19 h 06.	
2. Adoption de l'ordre du jour 2A. Prochaine réunion	L'ordre du jour est adopté. La prochaine réunion se tiendra le 18 avril 2023.	
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023.	Le procès-verbal est adopté.	

4 - AGA - révision du budget prévisionnel	Mme Jacques a effectué, en consultation avec le gestionnaire, une révision de la version longue du budget prévisionnel durant la semaine du 27 mars. Le gestionnaire présente chacun des postes budgétaires en fournissant des explications sur les montants envisagés. Les membres demandent divers changements à la version actuelle du budget prévisionnel: • Augmentation des sommes allouées aux imprévus et à la réfection du vestibule • Modification de la rubrique associés aux communications • Affectation d'environ 50 000 \$ au fonds de prévoyance pour la réalisation d'études d'experts. Le gestionnaire passe en revue les principaux éléments du grand livre comptable afin de faire le point sur les résultats qui ont été produits par Gestion Allumettières. Les membres sont satisfaits des résultats qui seront vérifiés par la firme Lévesque Marchand Welch SENCRL.	Préparer une nouvelle version du budget prévisionnel et envoyer les états financiers au comptable (gestionnaire)
5 - Révision des documents d'invitation à l'AGA	Compte tenu de l'heure et du départ d'un membre du C.A., ce sujet est reporté à la prochaine séance.	
6 - Question diverses	Il n'y a aucun point.	
7 - Levée de la séance.	La séance est levée à 21 h 03.	